



FICHE INFO JEUNES2CREIL / THÈME : EMPLOI ET JOBS / 3.051 : LE BAFA ET LE BAFD

BAFA-BAFD



Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et le BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) sont des diplômes non professionnels permettant d'encadrer occasionnellement des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

■ Le BAFA

Les missions de l'animateur

- Il s'assure de la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.
- Il participe à l'accueil, la communication et le développement des relations avec les jeunes mais aussi entre les familles et l'équipe d'animation.
- Il met en place des animations en accord avec le projet éducatif et le projet pédagogique de la structure.
- Il accompagne les enfants et adolescents dans leurs projets
- Il encadre les moments de vie quotidienne et les activités.

Les conditions d'inscription

Vous devez impérativement avoir 17 ans révolus sans possibilité de dérogation.

Les modalités d'inscription

- Connectez-vous sur le site <http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd> et choisissez votre région.
- Allez dans « s'inscrire » et sélectionnez BAFA
- Pour vous inscrire vous devez avoir une adresse électronique valide, qui deviendra votre identifiant.
- Complétez le formulaire de préinscription. N'oubliez pas de confirmer votre préinscription grâce au mail que vous recevrez.
- Transmettez à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) de votre lieu de résidence la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité.
- Un numéro d'inscription Jeunesse et Sports vous sera attribué.
- Vous devez ensuite vous inscrire auprès de l'organisme de formation de votre choix avec le numéro d'inscription Jeunesse et Sports (voir liste des organismes de formation).

Le déroulement de la formation BAFA

La formation BAFA se déroule en trois étapes

● Une session générale (8 jours):

Cette session a pour but de permettre aux candidats d'acquérir une connaissance des enfants et des adolescents, tout en les initiant aux responsabilités qu'ils devront assumer et aux techniques d'animation. Cette session peut être proposé en internat ou externat. Le coût : entre 300 € et 550 € selon les organismes.





FICHE INFO JEUNES2CREIL / THÈME : EMPLOI ET JOBS / 3.051 : LE BAFA ET LE BAFD

● Un stage pratique (14 jours) :

Il se déroule obligatoirement en séjour de vacances, en accueil de loisirs, en accueil de jeunes ou en accueil de scoutisme. Ce stage peut être rémunéré.

● Une session d'approfondissement (6 jours) ou de qualification (8 jours) :

Vous avez le choix entre deux types de sessions :

● Une session d'approfondissement qui permet d'approfondir les aptitudes à exercer les fonctions d'animateur.

● Une session de qualification qui permet d'acquérir des compétences dans un domaine spécialisé.

Le coût : entre 350 € et 600 € selon les organismes.

Les aides financières

● La Ville de Creil : le dispositif Tremplin citoyen permet aux creillois de 16 à 25 ans d'obtenir une aide financière d'un montant de 120 euros pour concrétiser leur projet de formation en échange de 21 heures de bénévolat pour les services de la ville et des organisations partenaires.

● La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) propose une aide de 300 euros pour les personnes allocataires. Retirez un dossier auprès de la CAF de votre domicile.

● Le Conseil Général de l'Oise : remise de 4,57 € par jour pour tout type de stage (déductible de votre règlement).

● Pôle emploi : pour les demandeurs d'emploi de plus de 25 ans.

● Mission locale : pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans.

● Conseil Régional : un montant maximal de 400 € pour le BAFA est alloué aux lycéen(-ne)s scolarisé(e)s en :

- CAP Petite enfance
- CAP Services en milieu rural
- Bac Pro Accompagnement, soins et services à la personne
- Bac Pro Services aux personnes et aux Territoires
- Bac Pro Services de proximité et vie locale
- Bac Pro Services en milieu rural

Les élèves éligibles doivent se connecter au site : cartecursus.picardie.fr

● Les comités d'entreprise des parents

● Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) de l'Oise : une aide financière peut être accordée que ce soit pour la session de formation générale ou la session d'approfondissement sous certaines conditions :

- Être lycéen boursier
- Être étudiant boursier
- Être demandeur d'emploi non indemnisé
- Être bénéficiaire du RSA
- Être non imposables (candidats ou parents)

Se renseigner auprès de la DDCS de l'Oise.



JEUNES2CREIL.com



FICHE INFO JEUNES2CREIL / THÈME : EMPLOI ET JOBS / 3.051 : LE BAFA ET LE BAFD

■ Le BAFD

Les missions du directeur

- Assurer la gestion de l'accueil
- Elaborer un projet pédagogique en référence au projet éducatif de la structure
- Diriger les personnels
- Développer les partenariats et la communication

Les conditions d'inscription

- Avoir 21 ans minimum
- Être titulaire du BAFA avec une expérience dans l'animation
- Peuvent également s'inscrire sous réserve d'une dérogation accordée par la Direction Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), les candidats réunissant les conditions suivantes : Être âgé de 21 ans et justifier de deux expériences d'une durée totale de 28 jours minimum, dont au moins une en accueils collectifs de mineurs, pendant la période de deux ans précédant l'inscription.

Le déroulement de la formation BAFD

La formation BAFD se déroule en quatre étapes

- Une session de formation générale (9 ou 10 jours) :

Elle vous permettra d'acquérir les notions de bases permettant d'exercer les fonctions de directeur et de construire votre projet personnel de formation. Le coût : entre 450 et 650 € selon les organismes.

- Un stage pratique (14 jours) :

Dans la fonction de directeur ou d'adjoint de direction, il vous permettra la mise en œuvre des acquis de la session de formation générale sur l'ensemble des fonctions.

- Une session de perfectionnement (6 jours) :

Il vous permettra de compléter vos acquis par des séquences de formation adaptées. Le coût : entre 380 € et 455 € selon les organismes.

- Un second stage pratique (14 jours) :

Il vous permettra de perfectionner vos compétences

Les aides financières

Afin de faciliter et démocratiser l'accès aux formations préparant au BAFD, une aide financière est prévue par l'État. Pour plus d'information, contactez votre Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS). D'autres organismes sont susceptibles de verser des aides financières sous conditions (CAF, Conseil général, Comité d'entreprise, employeurs, Pôle emploi...)

Les modalités d'inscription

- Connectez-vous sur le site <http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd> et choisissez votre région (si vous avez obtenu le BAFA, utilisez votre compte existant).
- Allez dans « s'inscrire » et sélectionnez BAFD
- Renseignez le formulaire de préinscription. N'oubliez pas de confirmer votre préinscription grâce au mail que vous recevrez.
- Transmettez les documents demandés à la DRJSCS de votre lieu de résidence
- Vous devez ensuite vous inscrire auprès de l'organisme de formation de votre choix avec le numéro d'inscription Jeunesse et sports (voir liste des organismes de formation)





FICHE INFO JEUNES2CREIL / THÈME : EMPLOI ET JOBS / 3.051 : LE BAFa ET LE BAFD

■ Informations et contacts

● Espace jeunesse

22, rue Despinas

60 100 Creil

Tél. : 03 44 25 69 34

● Espace jeunesse du Moulin

Tél. : 03 44 24 33 37

● Point jeunesse La Garenne

Tél. : 03 44 66 24 05

● DRJSCS Picardie

20, square Friant les Quatre Chênes

80 039 AMIENS CEDEX 1

Tél. : 03 22 33 89 00

Mail : drjscs80@drjscs.gouv.fr

<http://www.picardie.drjscs.gouv.fr/>

● DDCS Oise

13, rue Biot, BP 10584

60 005 BEAUVAIS CEDEX

Tél. : 03 44 06 06 06

Mail : ddcso@oise.gouv.fr

● Caisse d'Allocations Familiales

2 rue Charles-Auguste Duguët

60 832 CREIL CEDEX

Tél. : 0810 25 60 80

Sites internet utiles

● <http://www.formation-animation.com>
annuaire de formations dans l'animation

● <http://www.animjobs.com>
pour trouver un job dans l'animation

Documentation à télécharger

<http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>

À consulter à l'Espace jeunesse

- Fiche Actuel CIDJ 3.051
- Fiche Actuel Picardie 3.051

■ Les organismes de formations en Picardie

● CEMEA Picardie

(Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Actives)

Tél. : 03 22 71 79 00 / Mail : contact@cemea-picardie.asso.fr

<http://www.cemea-formation.com>

● Éclaireurs et éclaireuses de France PICARDIE

Tél. : 03 44 40 20 30 / Mail : picardie@eedf.asso.fr

<http://www.eedf.fr>

● Familles rurales de l'Oise

Tél. : 03 44 20 04 22 / Mail : bafa.oise@famillesrurales.org

<http://www.ma-formation-bafa.fr>

● LÉO LAGRANGE Picardie-Normandie

Tél. : 03 22 82 00 50 / Mail : picardie@leolagrange.net

<http://www.bafa-bafd.org>

● LES FRANCAS

Tél. : 03 44 05 39 92 / Mail : francas.aisne@wanadoo.fr

<http://www.francas.org>

● LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FÉDÉRATION DE L'OISE

Tél. : 03 44 48 16 81 / Mail : mehdi.cherfaoui@laligue60.fr

<http://www.ligue60.fr>

● SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

Tél. : 03 20 52 33 08 / Mail : ressources-nord-ouest@sgdf.fr

<http://www.scoutsetguides.fr>

● UFCV

(Union Française des centres de vacances et de Loisirs)

Tél. : 03 22 33 69 69 / Mail : nathalie.louette@ufcv.fr

<http://www.bafa.ufcv.fr>

